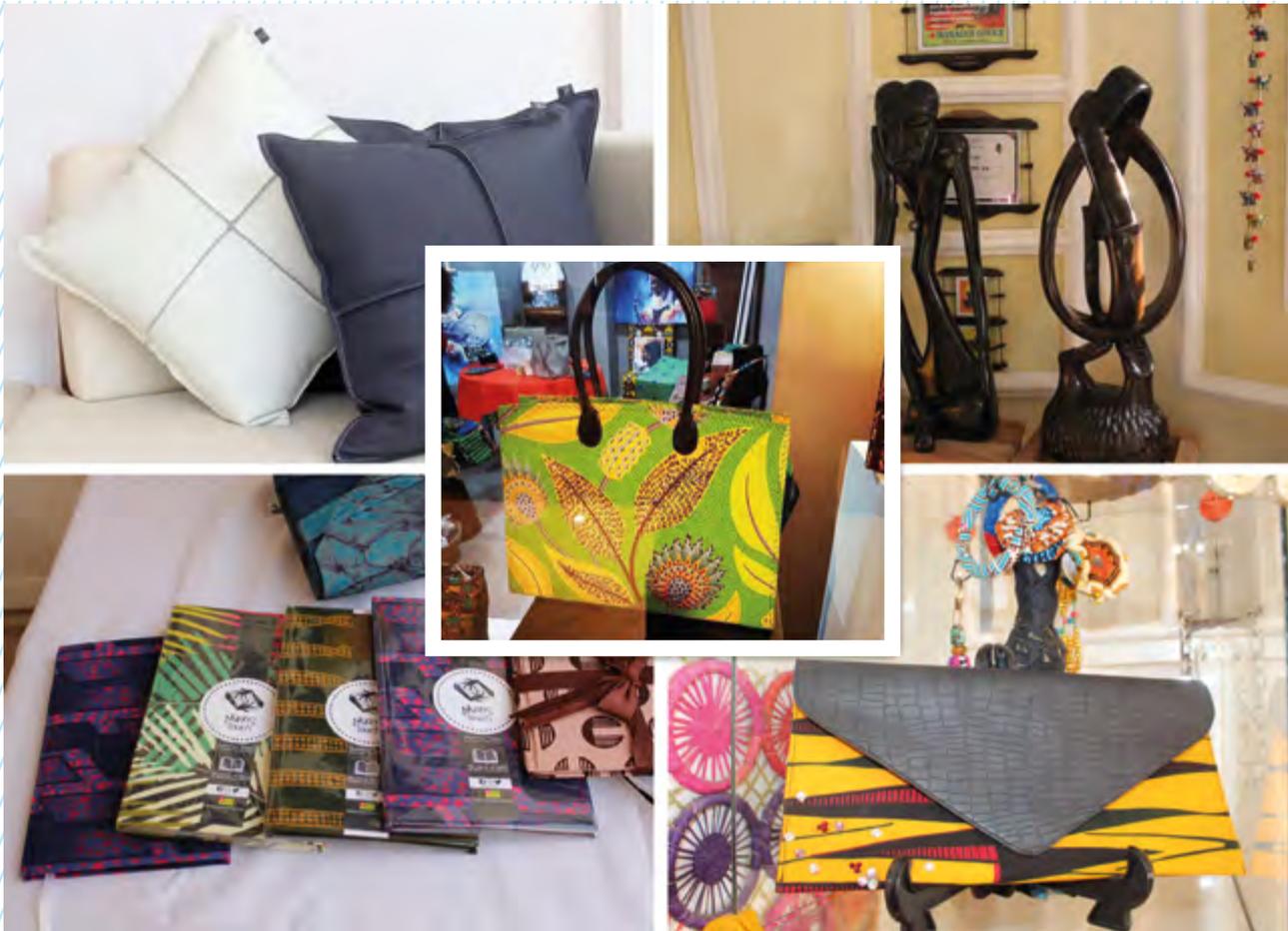




RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Développement
à la Base, de l'Artisanat,
de la Jeunesse
et de l'Emploi des Jeunes



LE SECTEUR DE L'ARTISANAT AU TOGO



Faure Essozimna GNASSINGBE
Président de la République Togolaise

Faire de l'artisanat un levier du développement.

SOMMAIRE

L'ARTISANAT TOGOLAIS EN BREF 04

LES OUTILS DE PILOTAGE 06

1. Politique nationale de développement de l'artisanat 6
2. Le code de l'Artisanat 7

ORGANISATION DU SECTEUR 8

1. Ancrage institutionnel 8
2. La Direction de l'Artisanat 8
3. L'Union des Chambres Régionales des Métiers (UCRM) 9
4. Les Chambres Régionales des Métiers (CRM) 9
5. Les Organisations Professionnels des Artisans / Syndicats 9
6. Subdivisions de l'artisanat 10

LES RESULTATS CLES 12

LES INITIATIVES 14

1. Le Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA) 14
2. Promotion commerciale du secteur 15
3. Développement d'un Système d'Information sur l'Artisanat (SIA) 15
4. Les Centres de Ressources pour l'Artisanat (CRA) 17

LES PERSPECTIVES 19

LES SUCCESS STORIES 20

1. Les succès qui inspirent 20
2. Les jeunes espoirs qui fleurissent 31



L'ARTISANAT TOGOLAIS EN BREF



L'activité artisanale

Est considérée comme activité artisanale, toute activité d'extraction, de production ou de transformation de biens et de prestation de services dont le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante.

L'artisan

L'artisan, personne physique, est un professionnel exerçant comme métier une activité artisanale.



L'artisanat togolais :

- Un secteur créateur d'emplois et générateur de revenus ;
- Un outil de lutte contre la pauvreté,
- Un moteur de relance économique



Contribue à hauteur de **18%** au PIB



Participe à la réduction du déficit de la balance commerciale à hauteur de **20%**



Près d'**1 000 000** d'artisans*



En moyenne **20 000** nouveaux diplômés issus de l'apprentissage chaque année.

*Estimation

LES OUTILS DE PILOTAGE

Mécanicienne-garagiste à Kpalimé 



Le secteur de l'artisanat est doté d'outils de pilotage élaborés en vue d'asseoir un développement durable et assurer la promotion soutenue du secteur. Ce sont principalement la politique nationale de développement de l'artisanat, et le code de l'artisanat.

1. Politique nationale de développement de l'artisanat (PNDA)

Le secteur de l'artisanat est doté d'une politique nationale élaborée et approuvée par le gouvernement en conseil de ministres le 25 mai 2011.

Finalité :

- faire de l'entreprise artisanale une vraie unité pourvoyeuse d'emplois et créatrice de richesses.
- doter l'artisan togolais des capacités techniques, matérielles et financières suffisantes pour son travail.

Vision :

Faire de l'artisanat «Un secteur bien organisé capable d'assurer, de manière durable à l'horizon 2030, la prospérité des artisans individuels ou regroupés, des entreprises artisanales, compétitifs sur la scène internationale, respectueux de l'environnement, bénéficiant des mesures d'accompagnement adaptées et contribuant notamment par leurs productions à la valorisation du patrimoine national, à la croissance de l'économie nationale, au bien-être social de l'artisan et du Togolais, dans un environnement de stabilité politique et de paix.»

Axes stratégiques

- **renforcement du cadre légal, réglementaire et institutionnel ;**
- **renforcement de l'accès des produits et services artisanaux aux marchés ;**
- **développement d'un mécanisme approprié de protection sociale ;**
- **amélioration du système de pilotage et de coordination.**

2. Le code de l'artisanat

Le code togolais de l'artisanat et le code communautaire de l'UEMOA ont été adoptés respectivement en 2012 et en 2014.

Ils sont complémentaires et se donnent pour objectif de créer un cadre juridique pour l'exercice du métier de l'artisanat en améliorant les conditions de vie et de travail des artisans.

Les codes de l'artisanat :

- **définissent sans ambiguïté les concepts de bases de l'artisanat et les implications inhérentes à ces concepts ;**
- **organisent l'apprentissage et les qualifications professionnelles dans le secteur ;**
- **prônent l'assurance maladie et la protection sociale des artisans ;**
- **tracent des voies d'accès aux marchés publics favorables artisans ;**
- **proposent des structures professionnelles d'artisans en tenant compte de l'intégration sous régionale en construction**

L'ORGANISATION DU SECTEUR



1. Ancrage institutionnel

Le ministère du développement à base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes assure la tutelle de l'artisanat. Il œuvre pour le développement du secteur à travers la direction de l'artisanat et les structures rattachées que sont les Chambres Régionales des Métiers (CRM)

2. La Direction de l'Artisanat

La direction de l'artisanat est créée en 1992 et est chargée entre autres :

- **d'appliquer la politique de promotion artisanale et de définir les programmes et plans d'actions nécessaires à sa mise en œuvre ;**
- **de veiller à l'application de la réglementation propre aux activités, professions, coopératives et entreprises artisanales ;**
- **d'assurer la promotion locale et internationale des produits artisanaux par un encadrement approprié ;**

3. L'union des chambres régionales de métiers (UCRM)

L'union des chambres régionales de métiers (UCRM) supervise les activités des chambres régionales de métiers (CRM), assure leur coordination au niveau national et sert d'interface entre elles et les autorités publiques.

4. Les chambres régionales de métiers (CRM)

Les chambres régionales de métiers ont pour objectif global de mettre en œuvre la politique du gouvernement en faveur des artisans et des entreprises artisanales, quels que soient leur taille et leur statut juridique, en vue de la création d'emplois et du dynamisme économique sur l'ensemble du territoire.

Mission

Leurs missions, dans leur ressort territorial, sont de :

- **coordonner les activités des chambres préfectorales de métiers ou des chambres de métiers d'arrondissements de Lomé (CPMICMA) ;**
- **assurer la représentation des artisans auprès des pouvoirs publics locaux et des organismes ou institutions opérant dans la région ;**
- **œuvrer au développement du secteur de l'artisanat ;**
- **sur le plan partenarial, nouer des liens de coopération au plan national et international dans le respect des traités et accords signés par le Togo.**

5. Les Organisations Professionnels des Artisans / Syndicats

Les artisans d'un même métier ou de métiers connexes se regroupent pour former des groupements appelés Organisations Professionnels des Artisans (OPA). Ces OPA sont reconnus sous le vocable syndicat d'artisans au Togo.

6. Subdivisions de l'artisanat

L'artisanat se subdivise en trois sections :

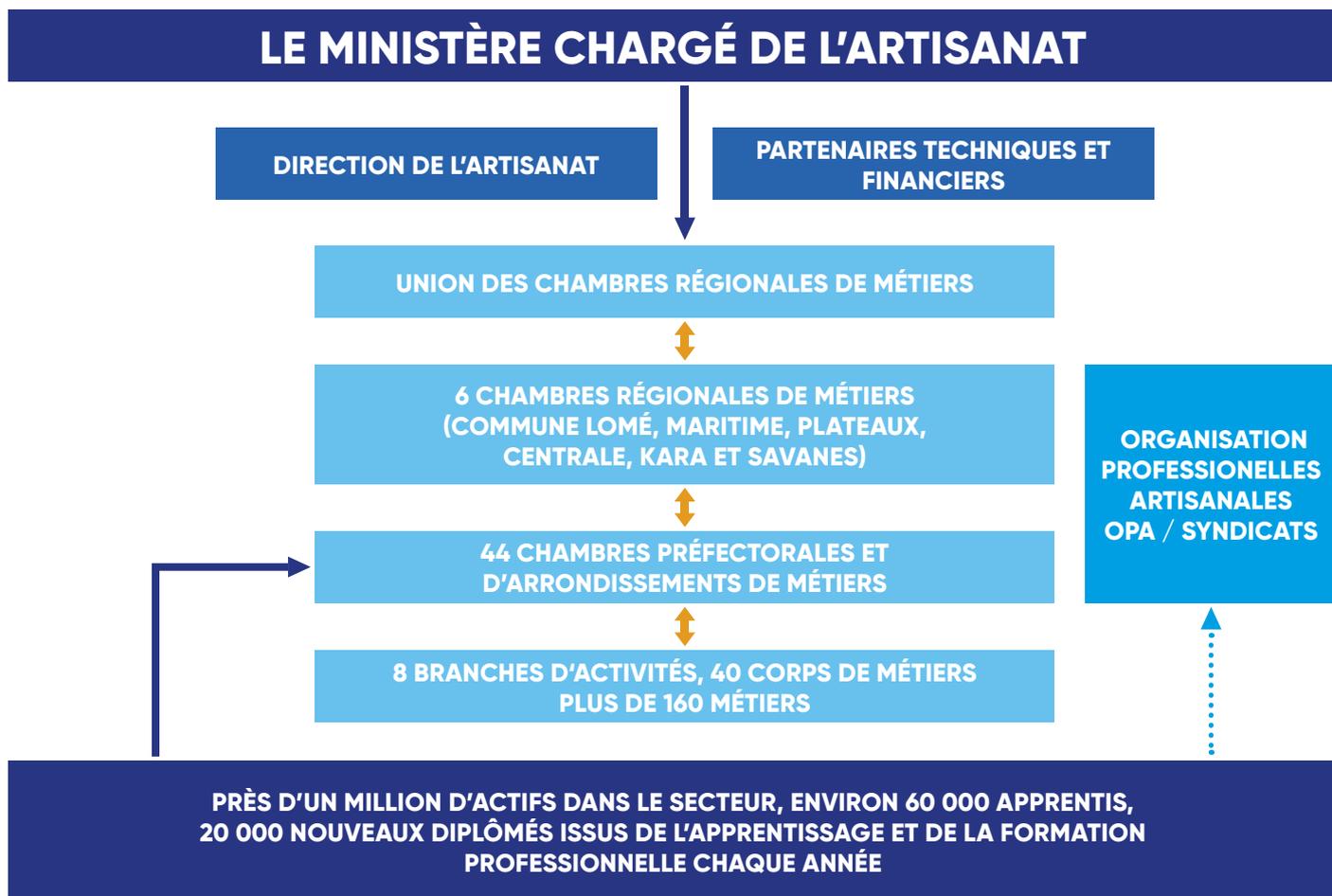
- **Artisanat de production de biens dit aussi artisanat utilitaire. Il est défini comme l'ensemble des activités de fabrication de biens de consommation courante destinés aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture.**
- **Artisanat de service. Il s'identifie à l'ensemble des activités d'installation, de réparation, de restauration artistique, d'entretien ou de maintenance.**
- **Artisanat d'art. Il se caractérise par l'ingéniosité, la créativité et le savoir-faire atypique de l'artisan et qui, généralement, conserve et promeut le patrimoine culturel du terroir.**

Classification des métiers artisanaux au Togo.

L'ensemble des activités artisanales sont classées en 8 branches d'activités professionnelles :

- B1 - Agroalimentaire, alimentation, petite restauration;**
- B2 - Mines et carrières, construction et bâtiment;**
- B3 - Fabrication métallique, mécanique, électromécanique;**
- B4 - Bois et assimilés, mobilier et ameublement,**
- B5 - Textile, habillement, cuirs et peaux,**
- B6 - Audiovisuel et communication,**
- B7 - Hygiène et soins corporels,**
- B8 - Artisanat d'art.**

Organisations de l'Artisanat Togolais



- Affiliation obligatoire
- ↔ Représentation par délégués
- ...→ Affiliation facultative

LES RESULTATS CLES 2011-2017

8 706 265 000 FCFA

**investis par le
gouvernement**

dont

3 841 220 285 FCFA

de crédits octroyés

2 700 000 000 FCFA

octroyés à travers AJSEF*

965 000 000 FCFA

**investis dans la
réalisation de projets**

3 900 000 000 FCFA

**de kits d'outillage
offerts aux jeunes
artisans**

La somme investis est de 2011-2017.

**AJSEF : Accès des Jeunes aux Services Financiers*

20 897

Artisans formés en techniques de création et de gestion des PME, Perfectionnement professionnel

9 936

Kits de travail fournis aux jeunes artisans

11 252

Projets d'artisans financés

2 913

Artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales *

** Artisans ayant participé aux foires de 2011-2017*

LES INITIATIVES



1. Le Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA)



Lancé sur initiative personnelle du Chef de l'Etat et mis en œuvre de 2011 à 2015, le PAIPJA a permis de renforcer les capacités entrepreneuriales et matérielles de 5000 jeunes artisans en vue de faciliter leur insertion professionnelle pour lutter contre le chômage et le sous-emploi.

En vue de faciliter l'accès des bénéficiaires du PAIPJA au micro crédit, un partenariat avec la Coopérative d'Épargne et de Crédit aux Artisans (CECA) a été noué à travers la mise en place d'un fonds de garantie d'un montant de 100 millions de F CFA.

2. Promotion commerciale du secteur (foires, salons)

Des facilités sont négociées pour permettre la participation massive des artisans aux foires et expositions nationales et internationales et donner une visibilité à leurs produits.

- **organisation du Salon national de l'artisanat (SANA) en marge de la Foire internationale de Lomé-FIL (Depuis 2008) ;**
- **Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou -SIAO- au Burkina Faso / Salon International de l'Artisanat de la Femme -SAFEM- au Niger / Marché Ivoirien de l'Artisanat -MIVA- en Côte d'Ivoire ;**
- **appui technique et organisationnel aux organisateurs de la Foire Artisanale de Togo (depuis 2008) ;**
- **mise en place, avec l'appui du CODEPA, d'un Centre de Ressources Pays (CRP) doté d'une galerie virtuelle pour faciliter la commercialisation en ligne des produits artisanaux.**

3. Développement d'un Système d'Information sur l'Artisanat (SIA)

Afin d'aider les acteurs à contribuer au développement du secteur de l'artisanat, le gouvernement togolais a mis en place un projet de banque de données : le système d'information sur l'artisanat (SIA).

Objectif du SIA

L'objectif du Système d'Information sur l'Artisanat (SIA) est d'avoir un dispositif de collecte, d'analyse, de stockage et de diffusion de l'information qualitative et quantitative du secteur et son environnement.

Grâce à ce système d'information, il sera possible :

- **de produire des statistiques du secteur ;**
- **de disposer des informations relatives aux produits et services artisanaux ;**
- **d'évaluer le secteur sur les plans économique, culturel et social ;**
- **de faire des projections dans le secteur sur des bases plus sûres ;**
- **de disposer des informations relatives aux artisans, aux entreprises artisanales, aux organisations professionnelles d'artisans ;**
- **de disposer des informations relatives aux partenaires du secteur.**

De façon spécifique, le système d'information sur l'artisanat se définit comme un mécanisme qui permet de constituer une base de données :

- **des métiers de l'artisanat ;**
- **des acteurs du secteur de l'artisanat ;**
- **des lieux d'achat des produits artisanaux et leurs matières premières ainsi que leur approvisionnement ;**
- **des informations sur les techniques et les technologies des métiers artisanaux ;**
- **des structures de formations et leur concentration ;**
- **des textes régissant l'artisanat ;**
- **des partenaires pouvant mener des actions dans le secteur.**

Finalité

La finalité du SIA est de contribuer à améliorer la circulation de l'information auprès des acteurs et des partenaires du secteur pour qu'ils appréhendent mieux son importance et définissent de façon plus efficace des actions à entreprendre en sa faveur.

Les structures du SIA

La cellule SIA-SIRA est chargée de coordonner et de superviser toutes les activités s'inscrivant dans le cadre de la collecte, de l'analyse, du traitement, de l'enregistrement des données et de la diffusion des informations sur le secteur de l'artisanat. Elle produit des statistiques, des données qualitatives et quantitatives adéquates et satisfaisantes pour tous les acteurs et partenaires du secteur.

Cette cellule a été installée à la Direction de l'artisanat, grâce à l'appui financier de la Commission de l'UEMOA.

53 360

Artisans enregistrés dans le SIA

4. Les Centres de Ressources pour l'Artisanat (CRA)

Le Centre de ressources pour l'artisanat est un espace dédié aux artisans où ces derniers peuvent disposer d'une mutualisation des équipements et des ressources que la petite entreprise ne peut acquérir individuellement.

Le CRA a pour vocation le développement d'une production de petites séries tout en renforçant les compétences des artisans en matière de qualité des produits, d'innovation, de design et de respect des normes. Déjà opérationnels dans une vingtaine de préfectures, les CRA seront implantés dans tous les chefs-lieux de préfecture sur l'ensemble du territoire togolais.

Le CRA :

- **fournit ses prestations de services aux artisans ;**
- **œuvre pour la formation initiale ou formation par apprentissage ;**
- **complète la formation des artisans par le perfectionnement sur les équipements mis en place.**



27

Centres de Ressources
pour l'Artisanat construits
ou réhabilités *

70%

Préfectures
dotées de CRA

Montant
investi

850 000 000 FCFA

LÉGENDE



Les localités d'implantation
des Centres de Ressources
pour l'Artisanat (CRA)



Les localités d'implantation
des Centres de Ressources
pour l'Artisanat (CRA) en
cours de réalisation en 2017



Villes



Capitale



Routes



Cours d'eau

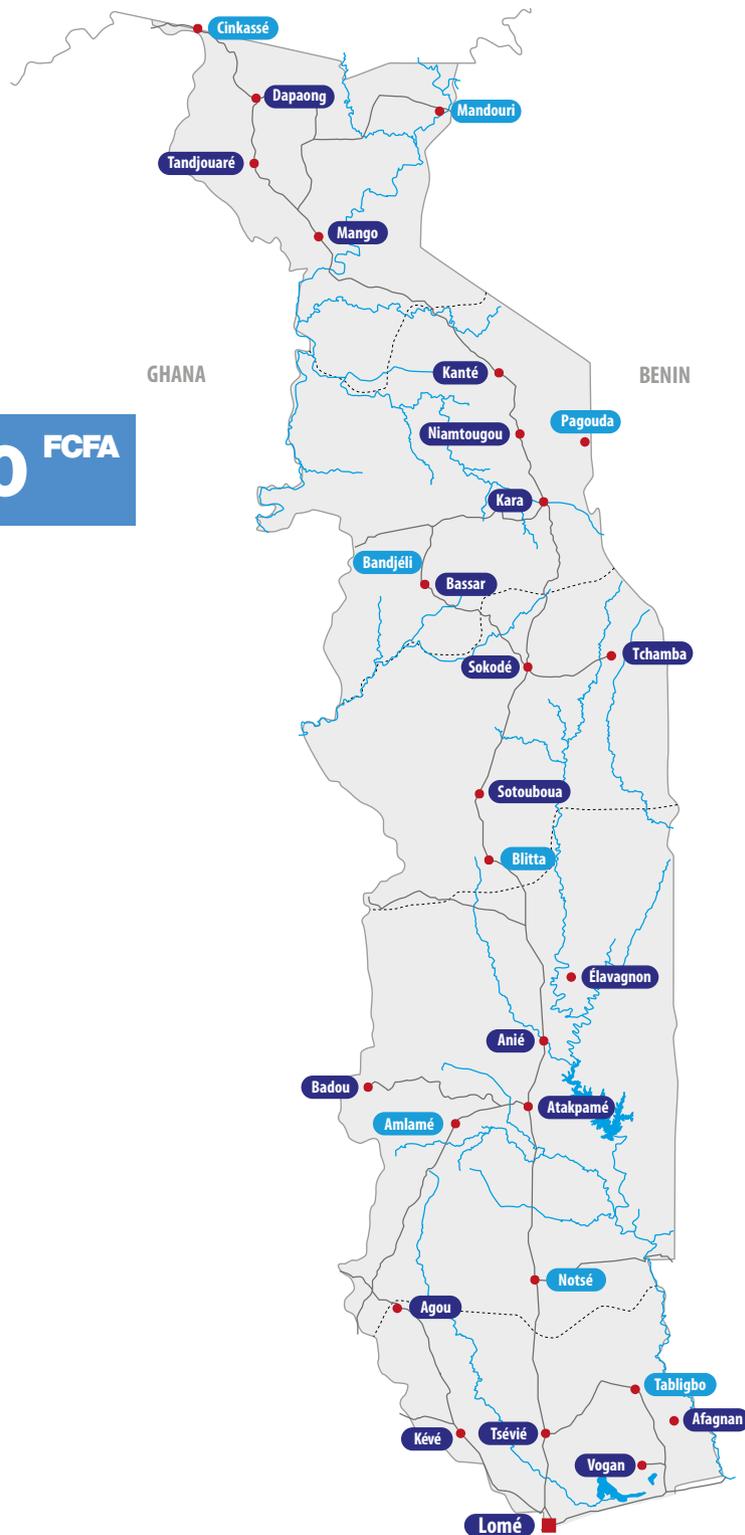


Lacs

Échelle 1: 500 000

0 20 40 km

* Toutes les préfectures seront dotées à terme d'un CRA



LES PERSPECTIVES



Conformément à la politique et aux codes de l'artisanat, le ministère et ses partenaires s'emploieront à :

- **Poursuivre le renforcement du cadre légal, juridique et institutionnel du secteur ;**
- **Poursuivre la mise en place des CRA pour couvrir toutes les préfectures ;**
- **Poursuivre le renforcement des capacités des artisans ;**
- **Proposer d'autres mécanismes de financement adaptés au secteur ;**
- **Mettre en place un mécanisme de protection sociale des artisans ;**
- **Organiser le Salon National de l'Artisanat indépendamment de la Foire Internationale de Lomé.**

LES SUCCESSES STORIES

Des succès qui inspirent



Un club des Métiers et Arts pour faire rayonner l'artisanat togolais

Mablé Agbodan, designer et décoratrice d'intérieur togolaise expatriée en Europe, a décidé il y a deux ans de rentrer dans son pays avec une idée en tête: créer un club d'art et d'artisanat avec un double objectif : valoriser l'artisanat togolais en proposant des produits «made in Togo» de qualité respectant les standards européens auxquels elle est habituée à travailler, favoriser l'intégration économique de jeunes artisans diplômés en quête de solutions pour vivre de leur métier.

Perfectionniste sur les bords, Mablé voulait avoir au pays une équipe pour pouvoir travailler comme on le fait en Europe avec une finition

assez particulière en insistant sur la qualité de la matière afin d'avoir des produits raffinés qui intéressent le marché Européen en gardant le côté authentique, la touche africaine.

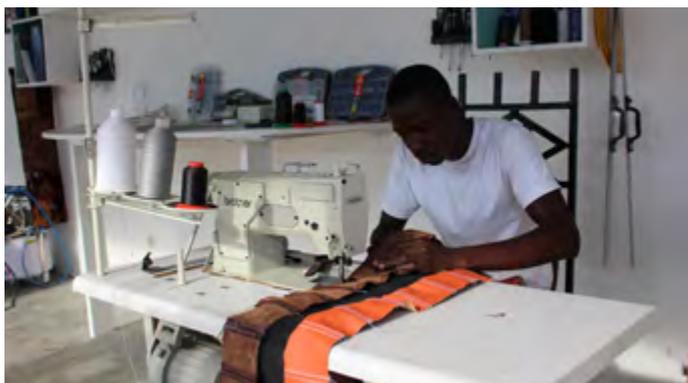
Dans son atelier, 20 artisans se répartissent en couture, broderie, cordonnerie, tapisserie et teinture.

L'ambition de Mablé ? Créer un club Métiers et Artisanat dans chaque région du Togo en fonction des particularités artisanales de ces régions tout en aidant les jeunes artisans défavorisés et amener les Togolais à consommer les produits qui sortent de son atelier.

Tél : 92 88 91 87

Facebook : *Club des métiers d'art et d'artisanat*

Site web : *mableagbodan.com*





Centre APOTO : une entreprise artisanale à fort potentiel.

Créé en 1996 sous l'impulsion de **Kokou Zougbor** un jeune artisan togolais, le centre artisanal Apoto propose divers articles issus du batik, de la sculpture, de la teinturerie, du fer forgé, de la maroquinerie, de la vannerie, et de bien d'autres techniques de fabrication d'œuvres d'art. La rigueur dans le travail chevillée au cœur, il a su investir les bonnes ressources au bon moment pour développer son entreprise.

Choisi par le comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA) comme Centre Ressource Pays Pilote du projet Galerie Virtuelle de l'Artisanat Africain, le complexe APOTO produit de milliers de produits artisanaux par an et participe

à de nombreuses foires et expositions à travers le monde. Il assure ainsi un rôle de promotion de la visibilité des produits de qualité issus de l'artisanat africain.

Pour Kokou Zougbor, « c'est la foi et la passion de l'artisanat qui constituent la clé du succès ».

Loin de se satisfaire de ce statut de référence, Kokou Zougbor rêve grand: « Devenir propriétaire de notre local, construire des salles de classe pour former les jeunes artisans. L'ambition est d'avoir des succursales du complexe artisanal dans toutes les régions du pays ».

Tél : 90 04 90 39
22 37 41 12





Perles et Pagnes : sublimer la création artisanale

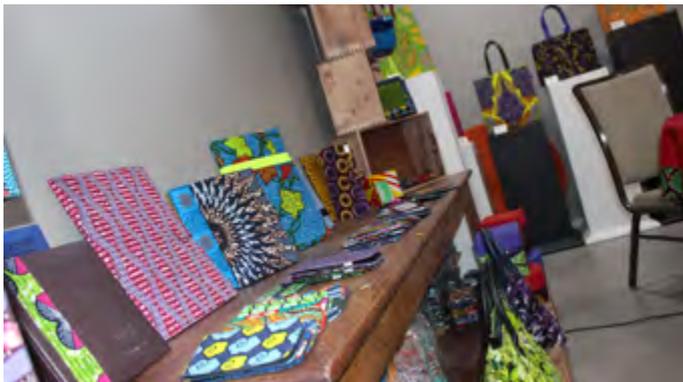
Essy Kodjo, diplômé de HEC Montréal et ancienne fonctionnaire au Canada était partie pour une brillante carrière dans des organisations internationales. C'est en cherchant des 'accessoires de mode ethnique, qui répondent à ses exigences qu'elle a commencé à créer des accessoires en pagne et en perles.

La fièvre créatrice de Essy est ainsi passée de hobby à métier. La jeune femme passe désormais sa vie entre son atelier de Lomé, ses boutiques dans la sous-région et les expositions-ventes dans le monde entier. Sans formation spécifique à ce domaine, avec juste l'envie de bien faire, la fondatrice et designer de la marque Perles & Pagnes a lancé son entreprise avec 3 gammes : la gamme corporate composée des outils conférenciers tels que les blocs-notes, porte-documents,

les porte-chéquiers, les porte-cartes et les étuis de téléphone etc. La gamme "Accessoire", composée de sacs à mains, de chaussures et de bijoux, et, la gamme "home", regroupant des articles pour la maison comme les coussins, des poufs, des nappes, des chemins de lit, des dessous de verres, des étuis à bouteilles de vins, et bien d'autres encore.

La vision de la jeune femme à travers Perles et Pagnes est de participer à redonner une autre image de l'artisanat, permettre un éveil sur la richesse que cela représente et contribuer à faire de l'artisanat un véritable levier économique dans sa patrie.

A la tête d'une vingtaine d'artisans, la jeune femme, véritable créatrice de tendances, produit entièrement à la main, avec recherche et raffinement des accessoires et objets aussi bien pour ceux qui affectionnent le chic et



l'élégance avec le côté authentique de l'Afrique, que pour les amateurs d'utilitaires et d'objets du quotidien au design singulier.

Aussi, la créatrice rêve-t-elle de pouvoir faire tisser localement ses propres motifs et couleurs pour ses créations dans un avenir proche.

Pour encourager cette ambition, développer son entreprise et créer des emplois pour les jeunes artisans togolais, la jeune femme invite les sociétés d'États et les ministères à allouer un pourcentage de leurs dépenses en cadeaux d'entreprise au « Made in Togo », dont Perles & Pagnes depuis 5 ans porte haut le flambeau.

Comme ses consœurs Sonya Tomegah et Lenina Kodjo, promotrices de Nyah's Touch et de Adjoo Sika, la jeune femme est membre du réseau AWEP (African Women Entrepreneurship program) qui

mène des réflexions afin de tirer meilleur partie de l'opportunité offerte au Togo de pouvoir exporter des produits textiles au Etats-Unis grâce au Visa obtenu par le pays lors du forum AGOA en 2017.

« Nous ne pouvons aller conquérir un marché de centaines de millions de consommateurs sans avoir une base solide en terme d'infrastructures, et de main d'œuvre ».

L'appel de la jeune femme est donc lancé pour des appuis plus renforcés au secteur de l'artisanat en général et à la firme Perles & Pagnes en particulier, afin que la jeune entreprise contribue davantage au rayonnement de l'artisanat togolais. Car l'ambition de la jeune femme est noble et simple : Faire parler de l'artisanat togolais comme d'un exemple à dupliquer ailleurs.

Tél : 92 67 80 15

Facebook : Perles et Pagnes





Mama Soumana : L'artisan qui tisse sa toile d'élégance à la togolaise

Soumana Mama, 39 ans a très tôt développé une passion pour le pagne tissé africain. En effet, né dans une famille de tisserands, ce sont les cliquetis des métiers à tisser qui ont bercé son enfance.

Nanti d'un baccalauréat en comptabilité, le jeune homme décide de se former au tissage en vue de « valoriser le tissu traditionnel entre-temps classé aux oubliettes dans ma région des Savanes ».

« J'ai débuté en 2006 avec un montant de 30.000 FCFA que j'ai reçu de ma mère. Et en ce moment, c'est sous un manguiers que je travaillais » se remémore-t-il.

En 2012, il reçoit une formation et un financement de 1 million de FCFA du Fonds d'Insertion des Jeunes puis 4,5 millions de FCFA du Fonds d'appui aux Initiatives économique des jeunes (FAEIJ) pour installer le Centre artisanal et de formation en tissage (CAFTIS) de Dapaong en 2014. Suivront six autres centres de formation avec aujourd'hui plus de 120 apprenants. En 4 ans, avec son équipe de 16 personnes,

Mama Soumana a permis à 100 jeunes togolais d'obtenir leur certificat de fin de formation (CFA) et de devenir à leur tour patrons.

Innovateur, rigoureux et consciencieux, le jeune tisserand remporte le 7ème prix de meilleur entrepreneur PRADEB-FAEIJ en 2016, puis le 3ème prix l'année suivante. Dans la foulée, sa détermination lui vaut la distinction du Chef de l'Etat qui le fait « Chevalier de l'ordre national du mérite » à la veille du 57ème anniversaire de l'indépendance du Togo.

Redonner à son pays sa capacité d'autonomie en matière d'habillement est la vision du jeune homme. « je suis convaincu que nous sommes capables de produire Togolais et consommer Togolais voire habiller les autres pays africains » Conclut-il.

Le plaidoyer de Soumana ? Que le pagne tissé togolais serve à habiller les premiers responsables du pays, l'armée et les écoliers du Togo.

Tél : 91 22 48 47





Adjoa Sika, plaidoyer pour un retour aux sources.

Alors qu'elle se destinait à une belle carrière de juriste spécialisée en droit des affaires et en fiscalité, **Lenina Adjoavi Kodjo** eut un déclic en 2010, pendant que, nourries par les crises migratoires et sociopolitiques, les images négatives sur l'Afrique se multipliaient. C'est mue par un fort désir de participer au relèvement de l'Afrique et du Togo en particulier que Lenina Kodjo a décidé de valoriser toutes ces richesses culturelles inexploitées dans son pays.

Ainsi naquit le concept Adjoa Sika, un retour aux sources. « J'ai décidé de commencer avec des créations artisanales, je faisais du bricolage, j'ai eu des commandes et cela m'a encouragé à aller plus loin ».

La marque Adjoa Sika, en quelques années à réussi à se faire une place dans le microcosme de la mode et de la création artistique au Togo. Des vêtements en textile, wax, pagne tissé authentiquement africain, des accessoires vestimentaires, etc. sacs sont les principaux articles

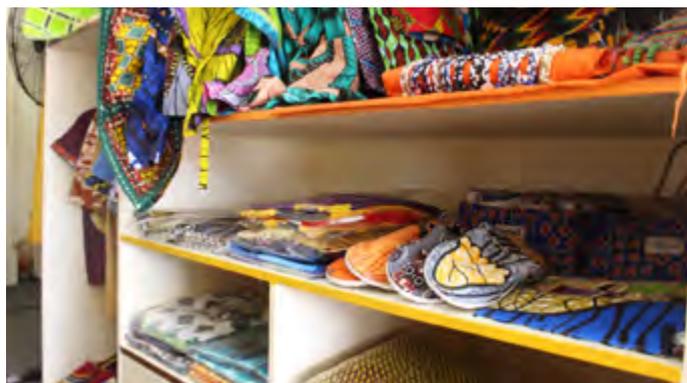
confectionnés par les petites mains de Adjoa Sika. Des coffrets cadeaux composés d'articles personnalisables, des produits du terroir, des friandises typiquement togolaises complètent l'offre de la jeune entreprise artisanale.

L'artisanat togolais est d'une certaine qualité mais il reste encore un coup de pouce des autorités ou d'acteurs publics, et de grandes entreprises pour porter à échelle nos différentes initiatives, pour que nous aussi nous puissions exporter nos produits vers le monde entier.

Le visa textile obtenu par le Togo depuis le forum AGOA de 2017 représente en ce sens un espoir. Cette opportunité, selon la jeune femme, appelle à avoir des standards propres au «made in Togo», avec un suivi du contrôle-qualité.

La griffe Adjoa Sika à la conquête du monde, ce n'est sans aucun doute plus une chimère !

*Tél : 90 28 96 16 - adjoasika@gmail.com
Site Web : adjoasikanamawu.com
Facebook : [@adjoasikanamawu](https://www.facebook.com/adjoasikanamawu)*





Nyah's Touch : originalement togolais.

Sonya Tomégah, la trentaine est architecte de formation, mais la passion qu'elle développe depuis son adolescence est la confection d'accessoires de mode, de portes documents personnalisés et la décoration d'espaces intérieurs et extérieurs en utilisant les matières textiles locales, comme des tissus tissés, de batik pour refaire du mobilier, des canapés, des rideaux, des coussins.

Aujourd'hui, la griffe Nyah's touch, ce sont des accessoires de qualité faits mains, avec une touche d'authenticité bien africaine.

« La création de Nyah's Touch est partie d'un constat que les artisans ne mettaient pas nos tissus produits localement en valeur, ils faisaient des choses basiques déjà connues dont le packaging n'était pas assez finalisé. Je

me suis donc décidée à apporter ma touche au domaine en réalisant des accessoires telles que les pochettes après ça s'est diversifié avec les blocs-notes, les sacs à mains, les sacs-ordinateurs, accessoires de cheveux.

La jeune artisane, depuis 2 ans, commence à se faire un nom en particulier dans le milieu de l'évènementiel de haut standing où, avec deux jeunes artisanes (créatrices de Perles et Pagnes et Adjoa Sika), elle accessoirise les portes-documents, et outils de travail pour des conférences internationales (Sommet sur la Sécurité Maritime et Forum AGOA).

Véritable touche-à-tout Sonya Tomégah, a déjà muri de grands projets pour les cinq prochaines années : « l'idée c'est d'avoir une usine et passer à l'étape d'industrialisation pour faire un travail à la chaîne afin de produire beaucoup plus et de répondre à la demande de plus en plus croissante. L'ambition est de

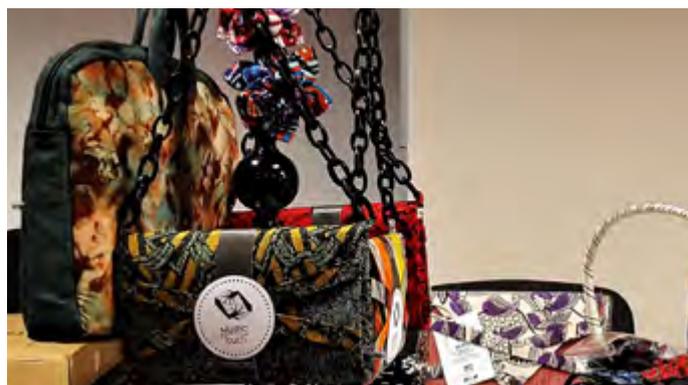


conquérir le marché africain et mondial».

Cela semble bien parti puisque membre du réseau AWEF, Sonya envisage de travailler en synergie avec d'autres entrepreneures artisanales afin de bénéficier des facilités de l'AGOA pour exporter sur le marché américain le savoir-faire togolais.

Tél : 92 88 91 87

Site Web : www.nyastouch.com





Steven : l'art de sculpter son destin.

C'est à la force de ses bras **Komi Dodji Agbétoglo**, alias **Steven** a évacué une parcelle qui servait de dépotoir en face de la lagune pour installer son atelier, « le village d'art Tayé Tayé ».

Formé pendant trois ans au village artisanal de Lomé, Steven a passé deux ans au chômage avant de louer et d'assainir l'espace qui deviendra le village d'art Tayé Tayé.

Burin, marteau, ponceuse se succèdent à longueur de journée dans les mains habiles de Steven pour faire naître des objets et formes à partir de tronc et de souche d'arbres.

« C'est la forme de l'arbre qui m'inspire telle ou telle autre création ».

Sculpteur doué, Steven n'a pas hésité à ouvrir son espace à d'autres jeunes

artisans diplômés en quête de solutions pour s'installer. Aujourd'hui le village d'art Tayé Tayé c'est aussi le tissage de pagne, le batik et bientôt la cordonnerie et la céramique.

A l'école, le jeune homme était doué pour le dessin. C'est donc naturellement que ses enseignants l'ont guidé vers le village artisanal où le jeune homme découvre et se passionne pour la sculpture.

Plus jeune, la vie n'a pas toujours été facile pour l'artisan, qui souhaite utiliser son talent pour sortir les jeunes de sa communauté de la rue.

A 29 ans, celui dont les créations commencent à faire parler d'elle, a établi un partenariat avec deux galeries en France pour l'écoulement de ses produits. Il veut désormais conquérir le marché sous-régional, en commençant par son pays le Togo. Pour Steven, tout



le monde peut s'offrir un objet artistique qui valorise la culture togolaise.

C'est dans cette perspective que le jeune homme a noué des échanges avec quelques écoles primaires pour « insérer les notions de base de l'artisanat dans l'éducation et les valeurs de la culture aux enfants dès le bas âge ».

Créé en septembre 2015, le village d'art Tayé Tayé a bénéficié d'un crédit AJSEF de 300.000 FCFA en 2017, qui a permis à Steven de développer ses activités.

Aujourd'hui le jeune homme envisage d'agrandir son centre afin de permettre à de jeunes artisans d'autres corps de métier de s'installer au village d'art.

Talent et détermination, Steven a les atouts nécessaires pour évoluer dans ce domaine très prisé de l'artisanat d'art.

Tél : 90 18 46 37





Chimène Kamaké : 4 roues, une passion.

Demandez à n'importe quel habitant de Kpalimé le garage de Chimène Kamaké et on vous y conduira. De nombreux automobilistes s'y rendent la première fois par curiosité, mais ensuite y retournent pour la qualité du travail. Car Chimène Malakoma Kamaké, 40 ans, est une mécanicienne auto aussi professionnelle qu'elle est passionnée par son métier.

« La mécanique est longtemps considérée comme un métier réservé aux hommes, mais moi particulièrement je me sens à l'aise avec ce métier en tant que femme. Rien n'empêche une femme d'exercer ce métier tant que la volonté y est. » soutient sobrement la jeune femme.

A la tête du garage « Ma passion », Chimène a formé de nombreux jeunes hommes et jeunes filles, aujourd'hui installés à leur propre compte.

« J'ai actuellement trois employés y compris moi-même et deux apprentis dont une fille et un garçon. »

A la recherche de soutien pour agrandir et moderniser son entreprise, Chimène a bénéficié de crédits et de formations en gestion d'entreprise de la part du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAEIJ) et du Programme d'Appui

au Développement à la Base (PRADEB). Ces fonds m'ont permis de m'acheter plusieurs outils dont j'avais besoin, ce qui m'a permis d'agrandir ma clientèle et d'augmenter mon chiffre d'affaire.

Le garage de Chimène ne désemplit pas, et pour cause : outre le remarquable travail que la jeune femme fournit, son garage est le seul de la ville à disposer d'un détecteur automatique de panne.

Aujourd'hui la préoccupation principale de la jeune femme est d'agrandir son espace. Car, loin de se satisfaire de ce succès elle voit grand : « je pense dans les années à venir ajouter un dispositif pour le lavage des voitures. Il me manque aussi quelques équipements... Mon ambition est de construire un garage qui renfermerait la mécanique, la peinture auto, la soudure, la climatisation, la carrosserie et la tôlerie, bref un garage complet » conclut-elle.

Pour la jeune femme, l'artisanat vient compléter l'éducation scolaire. Elle conseille donc aux jeunes de préserver dans les études afin d'exceller dans le domaine de l'artisanat.

L'artisanat est un travail noble qui nécessite la volonté et l'engagement. Telle est la devise de Chimène Kamaké.

Tél : 90 08 79 23



Des jeunes espoirs qui fleurissent

Mis en œuvre de 2011 à 2015, le projet d'appui à l'insertion des jeunes artisans a permis de former 5000 jeunes artisans dont 4000 équipés à travers tout le pays.



► **Esso YERIMA** est un jeune coordonnier basé à Blitta-Gare. Il a bénéficié d'un kit de travail suite à la formation du Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA) et a remboursé le tiers de la valeur de ce kit. Cette loyauté lui a valu un nouveau crédit de la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans (CECA).

«Avec les 200 000 FCA reçus, j'arrive à satisfaire tous mes clients, à exposer des chaussures que je fabrique et j'en suis très content. Aujourd'hui, mon entreprise à Blitta-Gare est plus connue même s'il reste du travail à faire. Je reçois également des commandes importantes de Blitta, Pagala, Tifama, Tchébébé et d'autres villages environnants. J'arrive maintenant à satisfaire mes clients dans les meilleurs conditions et délais. Je tiens régulièrement un cahier pour la clientèle, j'enregistre les commandes et toutes les dépenses effectuées afin de bien gérer mon micro-entreprise. Et ces notions de gestion, c'est le PAIPJA qui me les a apprises ».

Tél : 91 84 99 04
99 70 30 40

Depuis 2015, le produit « Accès des jeunes aux services financiers » mis en œuvre par le Fonds National de la Finance Inclusive, permet aux jeunes artisans de bénéficier d'un crédit allant jusqu'à 300.000 FCFA pour leur permettre de démarrer leur micro-entreprise.



► « J'ai 28 ans et je suis coiffeuse de formation. Après l'obtention de mon certificat il y a quelques années, j'éprouvais d'énormes difficultés à m'acheter des kits d'outillage pour démarrer mes activités. Cela constituait des soucis pour moi. En mars 2015, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie de lancement du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" AJSEF.

Certaines de mes amies de bonne foi du quartier et moi nous sommes constituées en groupes solidaires et nous nous sommes rendus auprès de PROMOFINANCE Kara pour nous faire enregistrer. Nous avons suivi tout le processus : enregistrement, étude de dossiers, formation en gestion de crédit puis déblocage de crédit. Et depuis Décembre 2015 j'ai obtenu un crédit de 300.000 F qui m'a permis de créer mon salon « Anaïs Coiffure ». J'ai réussi à m'équiper avec le crédit que j'ai reçu. Mes activités évoluent très bien et j'ai déjà amorcé le processus de remboursement. Le crédit AJSEF a contribué à mon épanouissement ».

Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de « Anaïs Coiffure », à Kara.

Tél : 90 45 69 93



👉 « Je suis maître cordonnier et je réside à Kara depuis de nombreuses années. Face aux difficultés de pouvoir m'installer à mon propre compte après mon diplôme, je me suis vu dans l'obligation de m'associer avec un aîné qui lui a eu la chance d'avoir un atelier.

Comme vous l'imaginez, cette situation n'était pas de nature à me permettre de m'épanouir pleinement, car j'étais entièrement au service de mon employeur.

En Mars 2015, j'ai appris le lancement du produit AJ-SEF qui avait pour objectif de faciliter l'accès aux jeunes artisans à un crédit pour le démarrage ou la consolidation de leurs activités. Un groupe solidaire formé avec deux cordonniers qui partageaient la même situation que moi, nous nous sommes rendus à PROMOFINANCE Kara où après avoir passé avec succès toutes les étapes devant précéder l'octroi de crédit, je suis rentré en possession du crédit AJ-SEF qui m'a permis de mettre en place mon atelier. Désormais je suis mon propre patron. Je gère moi-même mes activités et mes bénéficiaires sont optimisés.

J'ai en projets de me diversifier, à travers la fabrication des sacs et des ceintures ».

N'JAH Essosinam, cordonnier à Kara.

Tél : 79 75 00 25.

• Les partenaires du secteur

CODEPA



UEMOA



GIZ



Chambre de Métiers de Cologne



FNFI



ANADEB

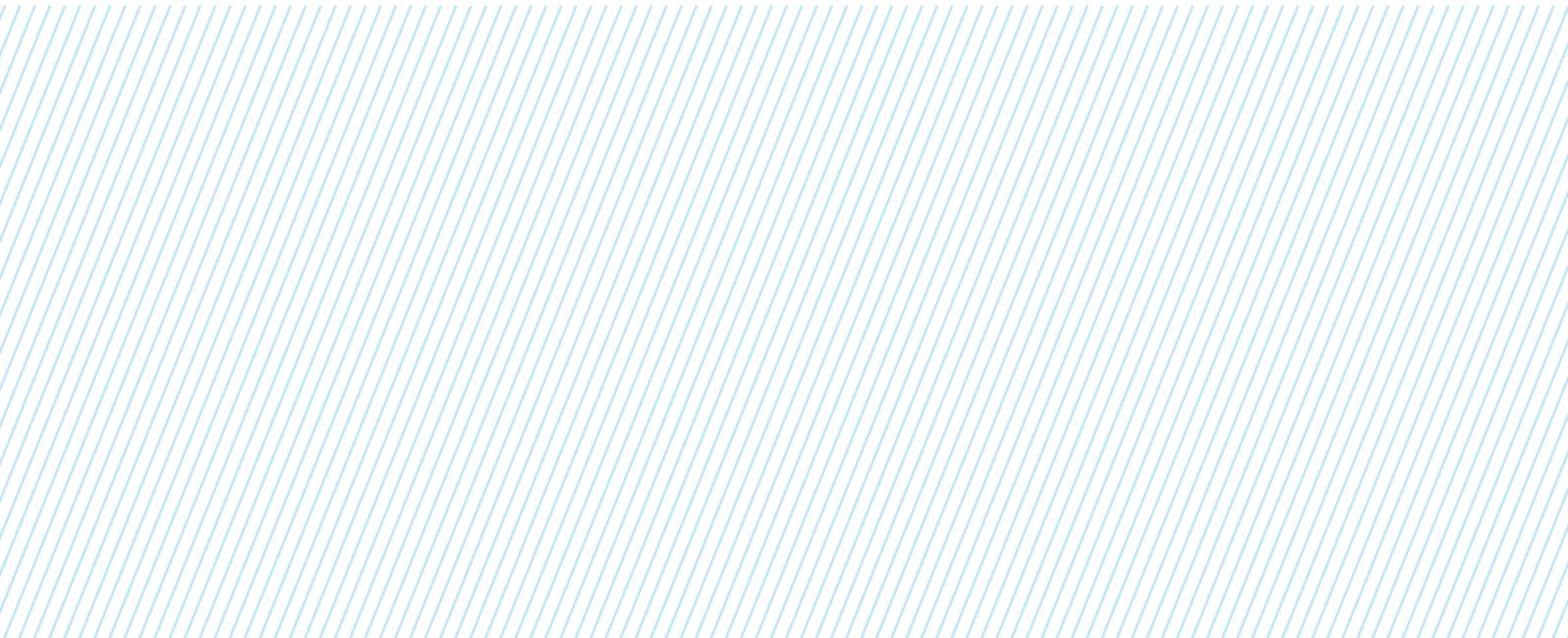


FAIEJ



CECA





POUR UN ARTISANAT CRÉATEUR DE RICHESSES

devbase.gouv.tg

